

Kerry Grasse : la contestation s'est déplacée sur le Cours

Ils font l'actu Les salariés de la société d'arômes alimentaires dont les emplois sont menacés, ont fait beaucoup de bruit hier. Jusque dans la salle plénière du Palais des congrès



C'est en masse que les manifestants ont investi la salle plénière, provoquant l'interruption du conseil pendant un bon quart d'heure.

(Photos Xavier Giraud)

Comme prévu, l'intersyndicale de Kerry Grasse s'est réunie sur le Cours Honoré-Cresp, hier à partir de 15 h 30. Une centaine d'employés avaient répondu à l'appel ainsi que quelques élus... mouansois, venus soutenir le mouvement pour la défense de 77 emplois qui sont menacés de suppression.

Le rassemblement s'est ensuite dirigé vers le Palais des congrès où se déroulait le conseil municipal, qui a dû être momentanément interrompu (lire par ailleurs). Le cortège des manifestants a terminé sa course à la sous-préfecture pour s'entretenir avec Dominique-Claire Mallemanche et les représentants de la direction de Kerry Grasse.

Dans les rangs des manifestants, l'espoir n'est pas totalement perdu. Francis, un employé qui travaille à Kerry Grasse depuis 34 ans, espère que ces actions porteront leurs fruits : « *Je fais partie des 77 salariés concernés même si rien ne m'a encore été signifié. J'espère qu'à l'issue de ces négociations, nous réussirons à sauver des emplois.* »

Pour cet homme qui approche de la retraite, le problème vient clairement « *des dirigeants qui ne pen-*

sent qu'à leurs bénéfices et pas du tout aux salariés ».

« Plus de fermeté de l'État »

Face aux 77 postes menacés, les syndicats ne faisaient qu'un. Jean-

Claude Guillaume, président de l'union départementale de la CFTC, était présent pour défendre le savoir-faire français : « *Nous sommes tous unis pour défendre les ouvriers français et la qualité de leur travail, notamment à Grasse qui a développé depuis des siècles des techniques inégalées dans le domaine de la parfumerie.* »

Une occasion aussi pour rappeler que l'État peut agir « *avec plus de fermeté. Les entreprises étrangères qui viennent en France puis re-*

partent avec le savoir-faire français doivent payer ».

Jean-Pierre Coget, secrétaire du comité d'entreprise de Kerry (CGT) et porte-parole du mouvement, est du même avis et espère que les pouvoirs publics « *passeront à l'acte. Le maire nous a reçus et écoutés ; malheureusement, il n'a pas tellement de levier pour faire pression, alors c'est à l'État de prendre le relais. Kerry devient un spécialiste des Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), c'est déjà le troisième en France, qui vise à licencier sous prétexte de difficultés économiques. C'est très ironique quand on sait qu'ils versent encore des dividendes cette année aux actionnaires. Kerry est donc bien bénéficiaire* ».

Face à la situation, tous montrent du doigt les actionnaires et les fonds de pension « *car ils ne cherchent que le profit* » résume Marie-Louise Gourdon, conseillère générale socialiste du canton de Mougins. « *On ne peut pas laisser faire, tous les élus doivent se mobiliser* ».

D'autres actions sont à attendre dans les jours et les semaines à venir pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être.

J.-M.C.

Le conseil municipal interrompu

16h45, hier. En pleine séance du conseil municipal, les salariés de Kerry font irruption dans la salle plénière du Palais des congrès. Nombreux et remontés. Malgré l'agacement de Jean-Pierre Leleux qui les somme de quitter les lieux. En vain...

Car ce qu'ils veulent, c'est distribuer des documents aux élus, notamment un mail daté du 10 mai dernier, rapportant la visite dans les locaux du Plan, des dirigeants du groupe exprimant alors leur confiance pour l'avenir.

Après un court dialogue avec le maire de Grasse auquel ils ont renouvelé leurs inquiétudes et leur indignation, les manifestants ont quitté la salle. Sans plus de désordre.

E.F.



Dans la salle du conseil, les manifestants se sont entretenus avec Jean-Pierre Leleux.



Ci-dessus, les salariés avaient obtenu qu'une réunion soit organisée en sous-préfecture.